

Sujet : Re: Chilly-Mazarin - A l'attention de Réussir Ensemble Chilly-Mazarin Rafika REZGUI
[RAPPEL]
Date : Sat, 29 Feb 2020 17:01:49 +0100
De : Rafika Rezgui <reussiresemblechillymazarin@gmail.com>
Pour : Contacts CCSES <contacts@ccses.fr>

Bonjour,

En réponse au questionnaire que vous nous avez adressé, je vous indique que la commune de Chilly-Mazarin ne fait pas partie du périmètre du SIOM : ses élus ne peuvent donc porter un jugement sur la qualité du service rendu aujourd'hui.

Pour autant nul ne peut être indifférent à la situation que les personnels du SIOM vivent. De même qu'une entreprise porte une part de responsabilité dans l'organisation et le comportement de ses sous-traitants, j'estime qu'une collectivité publique porte aussi une part de responsabilité dans l'organisation de ses prestataires. L'investissement de fonds de pension dans le ramassage et le traitement des ordures ménagères montre que cette activité est jugée comme pouvant être rentable; que cette rentabilité soit assurée très directement par la baisse de la rémunération et la dégradation des conditions de travail des agents, peut-être aussi par la baisse de la qualité du service rendu, est inacceptable dans tous les cas.

J'estime que la situation des salariés devrait toujours être prise en compte pour l'attribution d'un marché public ou d'une concession de services publics, car les règles de la commande publique ne conduisent pas à devoir sélectionner le moins-disant mais le mieux-disant. Il est évident que le modèle social de l'entreprise fait partie de ce mieux disant.

C'est pour cela que j'affirme très clairement que je ne partage pas la façon dont l'exécutif du SIOM a géré cette procédure et ses conséquences.

Je vous assure de ma sympathie et de ma solidarité face à la violence qui vous est faite.

Rafika Rezgui, pour la liste "*Réussir ensemble Chilly-Mazarin*"